

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif à l'écart de rémunération :

Nombre de points obtenus 40

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles :

Non calculable

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité :

Non calculable

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations :

Nombre de points obtenus 5

Niveau de résultat global :

Résultat final sur 100 points Non calculable

Publication des résultats obtenus

Date de publication 15/02/2024